



Comité d'Intérêts de quartier Arenc-Villette

Compte rendu du 5 décembre 2023

Nous sommes surpris par l'absence de nombreuses personnes qui auraient dû être concernées par divers points de l'ordre du jour.

1- Incivilité observée près du jardin de lecture. Actions à entreprendre :

Extraits des doléances adressées à la police : Esplanade du jardin de lecture, rue de Ruffy : En raison des rassemblements nocturnes de jeunes entraînant des nuisances et des rodéos, les riverains expriment leur mécontentement : que fait la police ? Nous ne contactons plus le 17 car personne ne se déplace. Que devons-nous faire ?

Le Major de terrain a fourni des réponses : des patrouilles de police ont permis des contrôles d'identité. Des amendes pour détention de produits illicites, des interpellations pour vol à la roulette et d'individus sans papiers ont eu lieu. Les détails ont été partagés lors d'une réunion, mais ne sont pas inclus dans ce compte rendu en raison de leur caractère confidentiel.

Le Major confirme l'absence d'appel au 17 pour les rodéos. Le problème réside dans le fait que très peu de personnes appellent le 17. La réponse est que la police ne se déplace pas et il est encouragé d'appeler la police municipale. L'application "Ma sécurité" est efficace pour contacter un policier en ligne ou le commissariat du 3e arrondissement. Déposer une plainte, est également possible, notamment pour le risque que les jeunes occupent les halls d'immeubles, passible d'amendes forfaitaires

délictuelles, mais cela nécessite que le conseil syndical dépose plainte par l'intermédiaire du syndic.

Le Major nous informe aucune plainte n'a été déposée jusqu'à présent pour initier des investigations.

Concernant les bancs de pierre de l'esplanade : Suite à la visite du maire dans le quartier, et après plusieurs courriers au Conseil Départemental, les services techniques ont confirmé le retrait des bancs. Ils ont été enlevés le 7 décembre 2023.

St Martin, quelles suites donner aux promesses de Mme Caradec :

Après son interview dans les médias marseillais, Mme Caradec annonçait une concertation à la rentrée. Nous avons écrit à Mme Vassal, indiquant que le CIQ et les riverains souhaitent participer à la concertation. En novembre, nous avons fait une nouvelle demande.

Nous prévoyons une rencontre mi-décembre avec le Maire d'arrondissement et l'adjointe au maire de Marseille, Mme Prigent, déléguée à la valorisation du patrimoine et à l'amélioration des espaces publics.

Enfin, la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) nous a donné une réponse favorable. Nous avons écrit à Mme Vassal afin que le département nous fasse parvenir la dernière étude concernant la consolidation de Saint Martin d'Arenc. Nous espérons que cela mettra fin aux attermolements concernant l'estimation réelle de cette consolidation.

2- Y a-t-il eu des améliorations après la visite du maire et de la Métropole ?

Fonscolombes : Une chaîne a été installée sur le portail pompier de Fonscolombes. La Logirem est intervenue, les véhicules ont été mis en fourrière et des amendes ont été données. Les gestionnaires de la Logirem ont la clé pour ouvrir le portail en cas d'intervention à l'intérieur, notamment pour les déménagements ou les ambulances. Les locataires disposent d'un numéro d'appel en cas de besoin. Le responsable territorial informe que les bureaux sont ouverts le jeudi matin, bien que des techniciens soient présents en permanence en semaine, malgré la fermeture de l'agence.

Propreté: Nous avons remarqué que les conteneurs d'emballages sont régulièrement enlevés. Nous adresserons une lettre à la Métropole concernant l'entretien insatisfaisant des jardinières sur les trottoirs et autours des arbres et buissons.

Conclusion : Pourrait faire mieux !

3- Compte rendu du GPO :

Nous avons présenté le nouveau dispositif des services de police : "Opération Place Net", en vigueur à Marseille depuis le 27 novembre 2023.

Il est désormais interdit de nourrir les animaux sauvages à Marseille, sous peine d'une amende de 135 euros, une classe 3. Cet arrêté concerne tous les animaux sauvages tels que les gabians (goélands), les pigeons, les renards,... etc., mais vise particulièrement les sangliers.

Le ramassage des seringues sur la voie publique se fait via Allo Mairie.

La prochaine réunion aura lieu en janvier.

En adhérant, vous vous engagez à ne divulguer aucune information confidentielle évoquée lors des réunions et débats du CIQ. Vous vous engagez également à ne pas diffuser les comptes rendus détaillés réservés aux adhérents.

Nos partenaires

Ecole Libre de Métiers
Lycée professionnel privé

Les jardins D'ARCADIE
Libre d'être ici

Depuis 1973
gim
GESTION IMMOBILIERE DU MIDI
ACHAT-VENTE DE BIENS DEPUIS 1973

Ecole Robert Schuman
Ecole maternelle et élémentaire
13003 Marseille

Electricité Efficas Automatismes
Votre partenaire pour le bâtiment

vins-du-sud.fr
Les Grand Vins Au Sud au prix des Domaines...
OFFRES SPECIALES RESERVEES AUX ADHERENTS DU CIQ ARENC-VILLETTE

DOMITYS
vivre l'esprit libre
La Badiane
13003 MARSEILLE

Les partenaires ne s'engagent pas sur les opinions et les agissements du CIQ.